

Test d'aisance pour les intervenants bénévoles en canoé kayak

Ce test vérifie des compétences minimales permettant une pratique autonome afin de ne pas être une charge pour l'équipe d'encadrement, d'être un réel soutien pour les enseignants et d'être en capacité d'aller alerter les secours le cas échéant. L'acquisition de ces compétences demande un temps minimum de pratique. **Il n'est pas envisageable de valider ce test sans avoir déjà pratiqué l'activité sur ce type d'embarcation.** Les conditions météorologiques peuvent amener les organisateurs à modifier le contenu de l'épreuve, le niveau d'aisance requis restant le même.

